

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2014

Les membres du conseil municipal se sont réunis le vendredi 11 juillet 2014 à la mairie sous la présidence de Monsieur CHAINEAUD Maire à 20 heures.

Présents : Mesdames NIQUE, NICOLAS ,DELANDE, NABBEN ,HOUSSAYE,
Messieurs RICHARD, MELLIER.

Absents : Madame BILLEREY excusée donne pouvoir à Monsieur CHAINEAUD
Monsieur DEJOUY excusé donne pouvoir à Madame DELANDE
Monsieur CHACON excusée donne pouvoir à Madame HOUSSAYE
Monsieur LHUISSIER
Monsieur DUCHAUDE
Madame FERNANDEZ
Madame BOULLET

Secrétaire de séance ;: Madame NIQUE

Secrétaire de mairie Monsieur de LAROSIERE

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Commission aide sociale

La commission étudie la possibilité de mettre en place un dispositif d'aide aux personnes, notamment pour le covoiturage, l'aide administrative et un système d'échange de services. La prochaine réunion de la commission aura lieu le 9 septembre à 20 heures.

Commission travaux et sécurité

La troisième tranche de travaux rue de la croix blanche est en attente d'une réponse du Conseil Général pour la subvention.

Après contact avec de nouvelles entreprises pour la réfection du mur du cimetière, le coût de l'opération est passé de 20 000 euros à 9 000 euros.

Les travaux d'écoulement des eaux au croisement de la rue Mary Cassatt et la rue de la fontaine seront réalisés dès le versement de la subvention du sénateur MARIGNY .

Il en est de même pour les travaux de curage des fossés rue Mary Cassatt.

La première tranche de travaux de relèvement des tombes abandonnées dans le cimetière a commencé.

Un nouveau devis a été demandé à l'entreprise BOUCHARD pour l'aménagement du jardin du souvenir.

Une réunion rassemblant la majorité des habitants de la rue Charles Marchand a permis de solutionner les problèmes de stationnement et de bruit dans cette rue.

RYTHMES SCOLAIRES

Les enfants travaillant cinq matinées par semaine dont le mercredi matin, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à organiser une cantine scolaire le mercredi midi.

CONVENTION AVEC LES CENTRES SOCIAUX.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à annuler toutes les conventions avec le centre social rural d'Auneuil et de signer une nouvelle convention avec le centre social de Chaumont en Vexin pour la mise en place d'un accueil périscolaire et un centre aéré le mercredi après midi dès la prochaine rentrée scolaire.

TRANSFERT DE COMPETENCES DANS LE CADRE DU HAUT DEBIT

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de confier à la communauté de communes du Vexin Telle , l'étude, la coordination et le suivi de l'établissement des infrastructures et réseaux publics et privés de communication électroniques à haut débit et très haut débit sur le territoire de l'Oise. L'étude de l'établissement des réseaux de communication électronique inclut l'élaboration, la mise en œuvre, la gestion et la mutualisation d'un système d'informations géographiques relatif à ces réseaux.

De transférer, en outre les compétences facultatives suivantes à la communauté de communes du Vexin Telle ;

Le service public des réseaux et services locaux de communications électroniques au sens de l'article L 1425 1 du Code général des collectivités territoriales et notamment :

L'établissement, la mise à disposition et l'exploitation d'infrastructures et réseaux de communications électroniques, ainsi que toutes les opérations qui y sont liées ;

La fourniture des services de communications électronique aux utilisateurs finaux en cas d'insuffisance de l'initiative privée.

L'élaboration, la mise en œuvre, la gestion et la mutualisation d'un système d'informations géographiques relatif aux autres informations en matière d'aménagement du territoire.

Le développement de l'usage et la facilitation de l'accès aux technologies de l'information et de la communication ainsi qu'à l'administration électronique en faveur tant de ses membres que des administrés.

COMITE DES FETES

Le Conseil municipal entérine la décision du comité des fêtes dans la composition de son nouveau bureau

Présidente : Madame NIQUE Evelyne
Vice-président : Monsieur VOUHE Daniel
Trésorier : Madame BILLEREY Giliane
Secrétaire : Madame BOULLET Nathalie

Madame NIQUE Evelyne Madame BILLEREY Giliane Monsieur CHAINEAUD Jean-Pierre Maire du Mesnil Théribus disposeront de la signature sur le compte bancaire du comité des fêtes.

Le Maire lève la séance à 22 heures 30.

